

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 07 septembre 1999 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Victor Bernard, Christian Roy, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

132-99

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est
adopté tel que présenté.

ADOPTE

133-99

ADOPTION DES DERNIER PROCES-VERBAUX

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le procès-verbal de la séance spéciale du
26 juillet et de la séance régulière du 02 Août 1999 est
adopté tel que présenté.

ADOPTE

134-99

DEMANDE DE JACQUES LAPIERRE ET RINA POULIN

ATTENDU la demande de Monsieur Jacques Lapierre et de
Madame Rina Poulin pour corriger leur fossé de leur
terrain privé.

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la municipalité de Saint-Victor n'est pas
responsable du fossé qui passe sur leur terrain mais
par contre, la municipalité recommande de poser des
tuyaux dans leur fossé pour éviter l'érosion ou bien
d'empierrer leur fossé. Monsieur Léo-Guy Jacques,
Inspecteur municipal, pourrait avoir une rencontre avec
eu pour leur donner des explications et conseils au
sujet de leur fossé.

ADOPTE

135-99

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA
SCLEROSE EN PLAQUES**

ATTENDU la demande d'aide financière de la Société
Canadienne de la Sclérose en plaques.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la municipalité de Saint-Victor
participera pour un montant de 50,00 \$ en guise de
contribution pour la campagne de financement de la
Société Canadienne de la Sclérose en plaques.

ADOPTE

136-99

INSTALLATION D'UN LUMINAIRE - 332 RUE DE L'ANSE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de demander à Hydro-Québec de faire

l'installation d'un luminaire sur la Rue de l'Anse à côté du numéro civique 332. Un plan est annexé à la résolution.

ADOPTE

137-98

SEL A DEGLACAGE - DEMANDE DE SOUMISSION

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions pour la fourniture de sel à déglacer pour la Municipalité de Saint-Victor pour la saison hivernale 1999 - 2000.

Les fournisseurs suivants sont invités à présenter une soumission:

- La Société Canadienne du Sel Ltée.
- Sifto Canada

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées **SEL A DEGLACAGE** au bureau de la Municipalité, 287 Rue Marchand, Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 16 heures le 04 octobre 1999 pour être ouvertes le même jour à la séance du Conseil municipal. Le Conseil municipal ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTE

138-99

FOURNITURE DE CARBURANT - DEMANDE DE SOUMISSION

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande des soumissions pour la fourniture des pétroles nécessaires pour les véhicules et machineries de la Municipalité et pour la fourniture d'huile à chauffage des garages municipal pour la période du 01 décembre 1999 au 30 novembre 2000 aux entreprises suivantes:

Les pétroles Irving
Les Huiles Larochele
Alliance CO-OP
M.R.G. Drouin
Pétrole Caron et Pelchat

Les soumissions seront reçues jusqu'à **Lundi le 04 octobre 1999 avant 16:00 heures** sous enveloppes

scellées et identifiées **SOUSSION POUR CARBURANT** et adressée à la Municipalité de Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, pour être ouvertes le même jour lors de la session du Conseil Municipal.

La municipalité de Saint-Victor s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTE

139-99 **APPUI POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION - C.P.T.A.Q.**

ATTENDU le projet de Monsieur Stéphane Poulin pour achat de terrain sur les lots 501-P et 502-P;

ATTENDU le Maire, la Conseillère et les Conseillers ont pris connaissance du dossier;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de Monsieur Stéphane Poulin et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et des Activités Agricoles.

ADOPTE

140-99 **REPARATION PONT RANG 6 NORD**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater l'inspecteur municipal, Monsieur Léo-Guy Jacques, à faire réparer le pont du Rang 6 Nord par la firme Prévost et Frères selon la soumission fournie à la Municipalité.

ADOPTE

141-99 **EBAUCHAGE DE RUE ENTRE DEFLEX ET TEXTILES DU-RE ET VENTE DE TERRAIN**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'ébaucher une rue sur le droit de passage sur une longueur de 320 pieds et de mandater l'arpenteur géomètre, Monsieur Yves Thibodeau, pour délimiter la rue et de mandater Micheline Fecteau, Notaire pour faire

le contrat nécessaire. Le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour la dite rue.

ADOPTE

RÈGLEMENT DE PONCEAUX - MANDAT A LEO-GUY JACQUES

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
 Secondé par Madame Jeannine Patry,
 et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, de fournir les règlements de ponceaux à Léo-
 Guy Jacques et de le mandater à le faire respecter.

ADOPTE

ENTREE POUR COURS - MAISON PRIVEE

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
 Secondé par Monsieur Christian Roy,
 et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que toute modification pour des entrées privée
 devra être soumis au Conseil Municipal et sera aux frais
 du propriétaire.

ADOPTE

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Christian Roy,
 Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
 et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que les comptes suivants sont adoptés pour
 paiement:

837	Garage Irenée Groleau	92,00 \$
838	Alliance Coop	1 134,47 \$
839	Québecel Mobilité	19,26 \$
840	Québecel Mobilité	110,25 \$
841	Hydro-Québec	63,92 \$
842	Hydro-Québec	1 089,38 \$
843	Québecel	34,45 \$
847	Pierrette Bernard	50,00 \$
848	Bar Chez Jessie	793,68 \$
849	Excavations André Gosselin	126,52 \$
850	Centre de vérification	263,41 \$
851	Projet Jeunesse Travail	80,00 \$
852	Centre Du Camion Amiante	4 770,85 \$
853	Garage André Bizier	38,51 \$
854	Vertdure	100,61 \$
855	Industries de ciment la Guadeloupe	864,40 \$
856	U.M.R.C.Q.	138,03 \$
857	U.M.R.C.Q.	160,50 \$
858	Commerçants de la Chaudière	104,82 \$
859	Gilbert Veilleux, Camionneur	345,07 \$
860	Ferme Fernand Plante	155,28 \$
861	Clearnet	859,24 \$
862	Dynamiques	201,29 \$
863	DEBB	31,00 \$
864	Magasin Coop	102,76 \$

865	T.G.C. Inc.	4	190,00	\$
866	Hydro-Québec		162,41	\$
867	Hydro-Québec		682,33	\$
868	Québectel		18,35	\$

869	Praxair		33,37	\$
894	Hydro-Québec		514,81	\$
895	Hydro-Québec		314,50	\$
896	Hydro-Québec	1	716,01	\$
899	Hydro-Québec		102,39	\$
906	Poulin Excavation Enr.		621,14	\$
907	Jacques Labrecque		150,00	\$
908	Marcel Poulin		44,00	\$
909	Robert Breton		136,88	\$
910	Ferme Fernand Plante		362,77	\$
911	Les Pompes Couture		415,89	\$
912	Excavation C.A. Giroux		845,43	\$
913	Excavations André Gosselin		519,91	\$
914	Hydro-Québec	1	162,01	\$
915	Fecteau et Frères		18,22	\$
916	Transport Adrien Roy	1	729,98	\$
917	Vêtement Profession		9,20	\$
918	Débroussaillage Eric Nadeau	6	757,72	\$
919	Asphalte Sartigan		154,60	\$
920	Vitrierie St-Ephrem		86,27	\$
921	Gestion J. Patry		184,04	\$
922	DEBB		45,96	\$
923	Centre de Plongée de la Beauce		52,91	\$
924	Garage Marc Bureau		29,08	\$
925	Magasin Coop		892,15	\$
926	Alliance Coop	3	276,11	\$
927	Québectel		34,45	\$
928	Clearnet		594,68	\$
929	Denis Roger Ltée	6	930,26	\$
930	Les Editions Yvon Blais		16,05	\$
931	Publications CCH		360,03	\$
932	Industries de ciment la Guadeloupe		116,68	\$
933	Commerçants de la Chaudière		20,97	\$
934	Cogeco		50,26	\$
935	Centre Electrique de Beauce	1	193,55	\$
936	Editions Juridiques FD		191,53	\$
937	Praxair		42,36	\$
938	Consultants F.B.G.		615,38	\$
939	Hercule Fortin Inc.	1	264,12	\$
940	Beauce Peinture Professionnelle		263,05	\$
941	Inprotec		192,09	\$
942	M.R.C. Robert-Cliche	5	210,00	\$
943	Biolab	1	816,19	\$
944	Gérald Dubé et Ass.		73,39	\$
945	Elyps		120,78	\$
946	Larochelle Equipement	22	011,19	\$
947	Garage Irenée Groleau		130,60	\$
948	Armand Lapointe Equipement		461,47	\$
949	Réal Huot	2	924,34	\$
950	Centre du Camion Amiante		478,50	\$
951	Garage Agricole Alain Bolduc		45,96	\$
952	Téléphone St-Victor		788,67	\$
953	Ferme Bernard et Frères		875,81	\$
954	Béton St-Ephrem	9	600,52	\$
955	P.A. Doyon		584,32	\$
956	Les Messageries Publi-Tech		67,88	\$
957	Jacques Doyon		30,00	\$

ADOPTÉ

LEVÉE DE LA SEANCE

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

JEAN-PAUL BERNARD

LE SECRETAIRE-TRESORIER

MARC BELANGER